

Procédures criminelles — FF764

Inventaire de la liasse, année 1720

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF764. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu'une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
—	—	—	—	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	02/01/1720	—	VIGUIER (Antoine)	perruquier	—	CATALA, faiseur de bas / + <i>inconnus</i>	enfonce ment de porte	dégradati on de bien privé	menaces	voie de fait	—	—	1	pièces retrouvées le 15/04/2016 parmi les procédures de 1705
FF764/1	001	moisi	<i>non commu nicable</i>	101B150	13/01/1720	—	CORDE (Marie)	<i>fille de</i>	CORDE, peintre	RAFIERE (Anne), petite marchand, veuve SABATIER (Pierre), porteur de chaise	insultes	diffamati on	excès	—	dommages et intérêts	10# / <i>pas de mention des dépens</i>	9	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures / verbal du chirurgien / voir procédure de l'accusée contre la plaignante (le 15 dudit mois)
FF764/1	002	—	—	101B150	15/01/1720	—	RAFIERE (Anne)	petite marchande, veuve de	SABATIER (Pierre), porteur de chaise	CORDE (Marie)	menaces	excès	—	—	rejet de la plainte	—	3	voir procédure de l'accusée contre la plaignante (le 13 dudit mois), où se trouve la sentence commune aux deux
FF764/1	003	—	—	101B150	18/01/1720	—	BERJOU (Antoine) / HORTIGUE (Jean)	—	—	MONLON "fils aîné" / BELOT / + <i>inconnu</i>	menaces avec arme	vol	—	—	—	—	2	leur volent un fusil sous la menace de leurs épées / il est probable que les aient essayé d'aller chasser sur les terres d'un des accusés
FF764/1	004	—	—	101B150	26/01/1720	—	SEILHAN (Anne)	<i>fille de</i>	SEILHAN (Pierre), savetier	ESTIENNE (Louis), garçon cordonnier	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	1	—
FF764/1	005	—	—	101B150	27/01/1720	—	BRESSENS (Guillaume)	boulangier	<i>faisant tant pour lui que pour Marie Bergès, son épouse</i>	PONSAN (Jean) / + <i>inconnus</i>	menaces avec arme	diffamati on	—	—	—	—	2	crient à la fenêtre à sa femme : "Holà ouvrière, tu n'es pas encore où tu crois être, nous voulons te couper les bras à la première occasion maintenant que Mr Rolland capitoul, n'est plus ton ruffian et qu'il ne peut plus t'appuyer de son crédit"
—	—	—	—	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	08/02/1720	—	VIGUIER (Antoine)	perruquier	—	CATALA, faiseur de bas / + <i>inconnus</i>	enfonce ment de porte	dégradati on de bien privé	voie de fait	récidive	—	—	1	pièces retrouvées le 15/04/2016 parmi les procédures de 1705
FF764/1	006	moisi	<i>non commu nicable</i>	101B150	08/02/1720	—	PUJOS (Antoine)	tailleur de pierre	—	CABOS (Gilles)	excès	—	—	—	—	—	4	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures / verbal du chirurgien
FF764/1	007	moisi	<i>non commu nicable</i>	101B150	09/02/1720	—	<i>procureur du roi (le)</i>	<i>faisant pour les religieux Bénédictins</i>	—	<i>inconnus</i>	vol sacrilège	—	—	—	—	—	3	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures / vol de 3 lampes d'argent dans l'église du monastère
FF764/1	008	—	1 à 48	FF526/2	12/02/1720	26/03/1720	BASQUE (Jean)	travailleur	—	BENECH (Marc), travailleur de terre / DUTECH (Marguerite) / BENECH (François), leur fils / BONTE (Jean), soldat, marchand colporteur	vol	—	—	—	dommages et intérêts	515# + prix d'une bague (25 sols)	56	les pièces 1 et 2 manquent, aparmi elles, la plainte
FF764/1	009	moisi	<i>non commu</i>	101B150	24/02/1720	—	<i>capitouls (Les)</i>	<i>audition d'office</i>	—	BLANCHART (Jean), marchand	fraude	—	—	—	—	—	1	non communicable, papier rendu fragile par anciennes

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
			<i>nicable</i>															moisissures
FF764/1	010	moisi	<i>non commu nicable</i>	<i>101B150</i>	26/02/1720	—	LAVAU R (Antoine)	mendiant	<i>faisant tant pour lui que pour son épouse</i>	MARTIN, du lieu de Belbeze / + <i>autres inconnus</i>	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	4	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures / le plaignant est infirmes, il n'a plus qu'un bras / verbal du chirurgien
FF764/1	011	moisi	<i>non commu nicable</i>	<i>101B150</i>	27/02/1720	—	NICOLAS (André de)	conseiller au parlement, commissaire des requêtes du palais	—	X (Madelon), femme de chambre du plaignant	vol domestiq ue	—	—	—	—	—	1	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures
FF764/1	012	moisi	<i>non commu nicable</i>	<i>101B150</i>	27/02/1720	09/03/1720	GACH (Benoît)	tourneur	—	CARDES (Jacques), portefaix / MARQUET, garçon chevrotier	excès	—	—	—	dommages et intérêts	20# / + dépens	10	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures / la sentence ne concerne que Cardes, l'autre accusé étant fuitif
FF764/1	013	moisi	<i>non commu nicable</i>	<i>101B150</i>	29/02/1720	—	TOUPIGNON (Jean-Paul de)	conseiller au parlement	—	LAJUS (Bernard), laquais du plaignant	vol domestiq ue	—	—	—	—	—	4	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures
FF764/1	014	—	A à S	<i>101B150</i>	02/03/1720	08/03/1720	MONGAZIN (Magdeleine de)	<i>épouse de</i>	SAVY de GARDEIL (Joseph- Accurse de), sieur de Gardeil	BOUSQUET (Antoine), laquais de la plaignante / BOYER (Jean), compagnon tailleur/ PEYRE / PENCHENAYRE (Mlle)	vol domestiq ue	recel	—	—	pendaison	place de Pouzonville	21	la plaignante se désiste le 6 mars (elle a récupéré les effets volés) en faveur du procureur du roi, qui poursuit alors la procédure / la sentence ne condamne que Bousquet, l'auteur du vol, et ordonne des poursuites contre les 3 autres complices ou receleurs / l'arrêt du parlement (du 11 mars) confirmera la sentence / voir aussi la procédure du 23 avril
FF764/1	015	—	A à D	<i>101B150</i>	10/03/1720	—	RIGAUD (Laurens)	apothicaire	—	MAISONNAVE (Guillaume), métayer du marquis d'ALEGRE	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	7	le plaignant a remarqué que les pigeons de sa métairie sont piégés par des collets
FF764/1	016	—	—	<i>101B150</i>	11/03/1720	—	LAUREAUX (Antoine)	—	—	RICARD-dit- MOISSAC, ouvrier de nuit / X (Mlle), épouse RIVIERE-dit- LECLERC (Pierre) / + 2 <i>autres femmes</i> (Isabeau et Gabrielle)	excès	—	—	—	—	—	2	le plaignant tentait d'intervenir dans une dispute, mal lui en a pris
FF764/1	017	—	—	<i>101B150</i>	19/03/1720	—	FAURE (Jean)	<i>fil de</i>	FAURE, contrôleur au moulin du Château	MIQUEL (Guy), garçon marchand de bois	voie de fait	—	—	—	—	—	3	querelle à propos de l'auteur de vers écrits lors du carnaval, intitulés: "Les sept galureaux de Saint-Michel ou du Port". L'attribution à Antoine-Hercule Devezy, praticien au palais est niée par le même Devezy (ici témoin)
FF764/1	018	—	—	<i>101B150</i>	23/03/1720	—	<i>procureur du roi (le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	BOYER (Jean), compagnon tailleur/ BENTAJOU (Guillaume), soldat au régiment du Maine	vol	recel	—	—	—	—	7	—
FF764/1	019	—	—	<i>101B150</i>	05/04/1720	—	SUNARENES (Jean de)	"noble"	—	RAME (Jean), domestique du plaignant	affronte ment	voie de fait	vol domesti que	—	—	—	1	—
FF764/1	020	—	—	<i>101B150</i>	09/04/1720	18/04/1720	PICAREL	blanchisseuse	—	CHARIGE (Jacques),	dénonce	promess	—	—	mariage <i>ou</i>	s'il refuse le	4	certificat de grossesse /

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Marguerite)			faiseur de paniers	de grossess e	e de mariage			dommages et intérêts	mariage il sera condamné à verser 200# à la plaignante		l'accusé accepte d'épouser la plaignante et le contrat est passé le 15 avril devant Limoges, notaire / la plaignante demande à ce que le mariage soit célébré dans la chapelle de la Maison de ville / sorte de sentence des capitouls (ou d'ordonnance) au pied de la seconde supplique de la plaignante
FF764/1	021	—	—	101B150	09/04/1720	—	PINEL (Marie- Magdeleine)	fil le de [+]	PINEL, ouvrier en soie	LAMOTHE, rôtisseur	viol d'enfant mineur	—	—	—	—	—	1	la plaignante n'aurait que 12 ans / les viols auraient été répétés durant quelques jours (la plaignante n'insiste toutefois pas sur la violence)
FF764/1	022	—	—	101B150	11/04/1720	—	CEZERAN (Jean)	suivant les finances	—	LAMOUREUX (Barthélemy), teinturier	excès	menaces	—	—	—	—	3	frappé à coups de barre sur le bras, déclare ne plus pouvoir se servir de son bras
FF764/1	023	—	A à J	101B150	11/04/1720	19/04/1720	DUPONT (Jacques) / RABANY (Arnaud)	peigneur de laine / peigneur de laine, fr ères utérins	—	AMIEL (Bernarde), épouse ARMAIGNAC-dit- PARADIS (Guillaume), sargeur	diffamati on	accusatio n mensong ère	—	—	excuses publiques	devant le rapporteur du procès / + dépens	6	suite au vol d'une pièce d'étoffe fait à l'accusée
FF764/1	024	—	—	101B150	16/04/1720	—	BARBIE (Jeanne- Marie) / GARRIGUES (Martialle)	—	—	CARDES-dit- PIEMONT (Catherine) / CARDES-dit- PIEMONT (Jeanne), sœurs, filles de CARDES-dit- PIEMONT (Bernard), maçon	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	5	"c'est toy poulaille que nous voulons, puisque messieurs les capitouls n'ont pas voulu nous faire justice, nous voulons en faire nous-même"
FF764/1	025	—	—	101B150	19/04/1720	—	ABADIE (Bernarde)	revendeuse de fruits confits, épouse de	MONTAUBAN (Jean-Paul), domestique	CLAUZADE (Jean), huissier	dégradati on de bien privé	excès	—	—	—	—	5	verbal dressé par deux chirurgiens / provision de 12# pour se faire soigner / voir procédure de l'accusé contre la plaignante (même jour)
FF764/1	026	—	—	101B150	19/04/1720	—	CLAUZADE (Jean)	huissier	—	ABADIE (Bernarde), revendeuse de fruits confits, épouse MONTAUBAN (Jean- Paul), domestique	insultes	excès	—	—	—	—	2	se fait agresser avec une grosse pierre / voir procédure de l'accusée contre le plaignant (même jour)
FF764/1	027	—	—	101B150	22/04/1720	—	CARRERE (François de) / BEGUE (Jean) / BAYS	viguier de Gourdon / prêtre, curé de Saint-Lut / habitant de Maunières	—	X (Germaine), aubergiste / ALZIEU (Mlle d')	vol	—	—	—	—	—	3	les plaignants se sont fait voler leurs effets déposés dans une chambre sous-louée par les soins de leur aubergiste (qui n'avait plus assez de chambres dans son auberge)
FF764/1	028	—	—	101B150	24/04/1720	—	IMBERT (Clément)	commis à la levée des impositions	pour le capitoulat de la Dalbade	MOURET / X (Mlle), épouse NOURRICIEL, concierge des prisons du parlement	insultes	menaces	—	—	—	—	3	—
FF764/1	029	—	A à L	101B150	01/05/1720	14/05/1720	DITET (Catherine)	épouse de	CARDES (François), rôtisseur	FIGUERY (Guillaume), marchand de laine	excès	—	—	—	dommages et intérêts	30# / pas de mention des dépens	8	verbal du chirurgien / avec 6# de provision accordées à la plaignante pour se faire soigner
FF764/1	030	—	—	101B150	06/05/1720	—	DURAN (Jammette)	fil le de service	chez PAVIE, peintre	ROZIERES, secrétaire de Mr	dénonce de	—	—	—	—	—	1	—

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										BOUSQUET subdélégué de l'intendant	grossesse							
FF764/1	031	—	—	101B150	06/05/1720	—	BERNIERES (Antoine)	bourrelier	—	AMANS, jardinier	insultes	diffamation	—	—	—	—	4	querelle au cabaret
FF764/1	032	—	—	101B150	06/05/1720	—	FOURTANIE (Véronique)	—	—	MARTIN (Jean), maçon / DEVILLE (Marie), <i>son épouse</i>	insultes	fausse accusation	excès	—	—	—	6	la plaignante était plus ou moins domestique chez les accusés / nous savons que ces derniers ont à leur tour fait une procédure contre la plaignante devant les capitoul, le même jour, celle-ci étant désormais perdue
FF764/1	033	—	A à Y	101B150	07/05/1720	05/06/1720	SARRAT (Michel)	marchand, du lieu de Revel	—	DEJEAN (Jean), marchand de laines, de Revel	excès	—	—	—	dommages et intérêts	30# / + dépens	19	verbal du chirurgien / frappé avec le manche d'un fouet / à noter que le total des dépens pour cette procédure s'élève à 90#
FF764/2	034	—	—	101B150	13/05/1720	—	PARDES (Jean)	marchand de bois	—	BERDOULAT (Jean), marchand de bois	insultes	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	4	l'accusé jetant le bois du plaignant dans un canalet qui communique avec la rivière
FF764/2	035	—	—	101B150	13/05/1720	—	BRESSOLES (Pierre) / MAYRAGUE (Guillaume)	charpentier / travailleur, de Lalande	—	BAYLAC-dit-CRUZEL (Dominique), métayer de la métairie de Fondeyre / BAYLAC- dite-CRUZEL (Françoise), <i>sa fille</i>	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	5	dépaissance d'un troupeau de brebis dans les vignes des plaignants près de Fondeyre
FF764/2	036	—	—	101B150	21/05/1720	—	CASSAN (Catherine)	<i>épouse de</i>	REBOUL (Joseph)	GENTIAL (Paul), commis à la recette des entrées de la porte du Château / X (Jeanne), fille de service dudit GENTIAL	voie de fait	insultes	—	—	—	—	4	querelle de voisinage
FF764/2	037	—	—	101B150	23/05/1720	—	CUREE (Pierre)	bachelier es Droit	—	<i>inconnus</i>	vol avec effraction	—	—	—	—	—	3	vol d'un sac contenant des effets vestimentaires (dont des "chaussons de pied")
FF764/2	038	—	—	101B150	25/05/1720	—	BLANCHER de MAIGNAC (Henry de)	seigneur de Saint-Amans	—	PICARD (Philippe), maître à danser / BRIQUET (Suzanne), <i>son épouse</i>	vol avec effraction	—	—	—	—	—	6	les accusés sont les logeurs du plaignant
FF764/2	039	—	—	101B150	27/05/1720	—	AUTHEMAN (Honoré)	prêtre, père de la Doctrine Chrétienne	préfet du collège de l'Esquille	BANIERES, écolier en Théologie à l'université	menaces	insolence	trouble à l'ordre public	—	—	—	2	l'accusé commence par donner de grands coups de pied aux portes des classes
FF764/2	040	—	—	101B150	03/06/1720	—	COMTE (Paul)	travailleur au port Garaud	—	LOUBENS-dit- GAGNE-ARGENT (Jean), pageleur et déchargeur de bois au port Garaud	excès	—	—	—	—	—	10	verbal du chirurgien / la défense demande une contre expertise (visiblement jamais faite) / avec provision de 15# accordée au plaignant pour se faire soigner / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF764/2	041	—	—	101B150	03/06/1720	—	LOUBENS-dit- GAGNE- ARGENT (Jean)	pageleur et déchargeur de bois au port Garaud	—	COMTE (Paul), travailleur au port Garaud	insultes	menaces	—	—	—	—	1	querelle à propos d'une brouette / le plaignant déclare que l'accusé est son ancien valet / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF764/2	042	—	—	101B150	09/06/1720	—	THOMAS (Guillaume)	avocat, ancien capitoul	—	TROIS-CARTES (Joseph), garçon cordonnier / + <i>son épouse</i>	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	2	percement d'un fossé qui envoie les eaux dans le jardin du plaignant
FF764/2	043	—	—	101B150	10/06/1720	—	DULLIET (Marguerite)	<i>veuve de</i>	DUFAUR, marchand apothicaire	CRESPINE (Mlle), proxénète / + <i>sa fille</i>	affronte ment	voie de fait	dégradat ion de bien privé	—	—	—	5	les accusées, locataires chez la plaignante refusent d'ouvrir la porte de la maison, celle-ci est contrainte de faire enfoncer les portes par le guet (assisté par un capitoul)
FF764/2	044	—	—	101B150	10/06/1720	—	MURAT (Anne)	<i>épouse de</i>	DESTREMES (Antoine)	CAYLOU (Guillaume), beau- frère de la plaignante	insultes	excès	menaces	—	—	—	19	l'accusé est l'époux de la sœur de la plaignante / problème quant à son emprisonnement, il est arrêté (car il aurait tenté de fuir) et se fait enfermer dans les prisons de l'Ecarlate
FF764/2	045	—	—	101B150	14/06/1720	—	BATAILLE (Bertrand)	—	—	GIROU-dit-SUPERY (Jean), travailleur	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	4	l'accusé passe sur les terres du plaignant, arrache ses arbres pour les replanter chez lui
FF764/2	046	—	—	101B150	17/06/1720	—	PRIMO (Barthélemy de)	marchand	—	ARNAUD (Jean)	vol sur grand chemin	—	—	—	—	—	10	selon la supplique de l'accusé il semblerait que ce ne soit pas finalement réellement un « vol » mais plus une saisie par ordre de justice
FF764/2	047	—	—	101B150	17/06/1720	—	COTURE (Guillaume de)	conseiller du roi, maître des Eaux et Forêts au siège de Tarbes	—	DUMORET (Simon), praticien au palais, clerc chez DUMAS, procureur au parlement	insultes	menaces	—	—	—	—	3	le plaignant est à Toulouse pour la poursuite d'un procès, l'accusé est le clerc du procureur de son adversaire / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 19 dudit)
FF764/2	048	—	—	101B150	19/06/1720	—	DUMORET (Simon)	praticien au palais	clerc chez DUMAS, procureur au parlement	COTURE (Guillaume de), conseiller du roi, maître des Eaux et Forêts au siège de Tarbes / LAPENE (Barthélemy), aubergiste	insultes	excès avec arme	—	—	—	—	7	verbal du chirurgien / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 17 dudit mois)
FF764/2	049	—	—	101B150	22/06/1720	—	DASPE (Bernard)	président à mortier au parlement	—	MONLUC, marchand de bois / PATOC	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	4	dépaissance de chevaux dans un pré du plaignant situé près du port Garaud
FF764/2	050	—	—	101B150	22/06/1720	25/06/1720	BOJAT (Jean- Ignace de)	conseiller au parlement	—	QUENTIN-dit- PARISIEN (Géraud), laquais au service du plaignant	vol domestiq ue	—	—	—	transaction privée	—	4	arrêt de la procédure suite à transaction privée / avec lettre du plaignant cachetée à ses armes
FF764/2	051	—	—	101B150	24/06/1720	—	GUIEUDES (Pierre)	savetier	—	SOUQUET (Jean), savetier	diffamati on	—	—	—	—	—	3	querelle au cabaret / "sa fille étoit une putain, qu'il étoit son macqueraut"
FF764/2	052	—	—	101B150	04/07/1720	—	MAYNIAL- LATOMY (Joseph de)	"noble"	—	<i>environ 10 laquais à livrée, dont LASDONNE (Antoine), laquais de Mr de SAGET</i>	trouble à l'ordre public	attroupe ment	menaces	insultes	—	—	7	attroupement de gens de livrée devant la maison du plaignant "qui n'avoit d'autre dessein que de faire scandalle et carrillon"
FF764/2	053	—	—	101B150	05/07/1720	—	DUPUY (Joseph- Samson)	greffier criminel de la maison de ville	—	DUBOUZET (Denis), "noble", seigneur et baron de Bives, <i>beau-père du plaignant</i>	diffamati on	menaces avec arme	—	—	—	—	7	affaire de famille, le plaignant ayant épousé une fille de l'accusé

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF764/2	054	—	—	101B150	07/07/1720	—	COLOMIES (Marie de)	religieuse	Fille de l'enfance Notre Seigneur Jésus Christ	LABORDE (Jean), hôte	insultes	menaces	—	—	—	—	5	—
FF764/2	055	—	A à N	101B150	08/07/1720	31/07/1720	FIQUET (Bertrand) / PRADIE (Guillaume)	fermiers du dixième des petits grains du chapitre de Saint- Etienne	—	VIGNES (Raymond), jardinier et charretier / VIGNES (Jean), jardinier, <i>son fils</i>	excès	—	—	—	dommages et intérêts	30# / <i>pas de mention des dépens</i>	10	parmi la procédure, se trouvent aussi les pièces de la procédure initiée par les accusés (le 23 dudit mois, les pièces des 2 procédures ayant été numérotées ensemble) / nombreuses pièces manquantes / la sentence fait aussi obligation aux accusés de remettre les gerbes d'orge devant être perçues
FF764/2	056	—	—	101B150	09/07/1720	—	PUGES (Pierre) / BERNADAT (Catherine)	<i>mari et femme</i>	—	MALESSON (Jean), marchand d'eau de vie / + <i>son épouse</i>	insultes	excès	—	—	—	—	6	—
FF764/2	057	—	1 à 15	101B150	10/07/1720	11/09/1720	BOYER (Pierre)	maître valet	chez Mme BUTERNE	BAYLAC (Alexis), laboureur à la métairie de Mr POUSSINEAU, à Labège	excès réels	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	19	verbal du chirurgien / coups de toucadoure portés à la tête
FF764/2	058	—	1 à 29	101B150	13/07/1720	02/09/1720	<i>procureur du roi (le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public et sur requête des capitouls</i>	—	NAUTERY- DUBOURGUET (François) / MONTREUIL (Gabriel), garçon chirurgien	vol	vagabon dage	récidive	évasion des prisons	amende / abstention de la ville	30# / + dépens	30	relation d'expertise (vérification des épaules) / avec confrontation des accusés à une petite chienne, qui par son attitude reconnaît les accusés / verbal d'évasion de 9 prisonniers, dont Montreuil / seul le 1er accusé est condamné, l'autre s'étant échappé / avec restitution des effets et billets de banque de Nautery (qui déclare faire appel de la sentence devant le parlement)
FF764/2	059	—	—	101B150	14/07/1720	—	LADEVEZE (Michel)	forgeron	—	BRESSENS "cadet"	insultes	excès	—	—	—	—	2	querelle au cabaret (logis du Dauphin, hors la porte du Château) / se fait mordre par l'accusé
FF764/2	060	—	—	101B150	21/07/1720	—	BRONDES (Antoine)	marchand orfèvre	—	BECANE (Pierre), marchand orfèvre	insultes	excès	—	—	—	—	7	verbal (x 2) dressé par deux chirurgiens / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF764/2	061	—	—	101B150	21/07/1720	—	BECANE (Pierre)	marchand orfèvre	—	BRONDES (Antoine), marchand orfèvre	insultes	excès	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
—	—	—	A à N	—	23/07/1720	31/07/1720	VIGNES (Raymond) / VIGNES (Jean)	jardinier et charretier / jardinier, <i>père et fils</i>	—	FIQUET (Bertrand) / PRADIE (Guillaume), tous deux fermiers du dixième des petits grains du chapitre de Saint- Etienne	excès	menaces	—	—	rejet de la plainte	—	n/a	l'intégralité des pièces se trouve avec la procédure initiée par Fiquet et Pradié le 8 dudit mois, les 2 procédures ayant été numérotées ensemble / Fiquet et Vignes sont déjà en procès, ce qui est peut-être la cause de la présente querelle
FF764/3	062	—	—	101B150	25/07/1720	—	ACOQUAT (Volusien)	marchand	—	ROZIES (Mlle), liquoriste	insultes	excès	—	—	—	—	2	"un maraut, un malhonnette homme", puis l'attrape par sa perruque et le met "en sang"
FF764/3	063	—	—	101B150	27/07/1720	—	DELON (Antoine)	épinglier	—	LASSALLE "cadet", faiseur de peignes	fausse accusatio	on	—	—	—	—	1	—

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
n																		
FF764/3	064	—	—	101B150	02/08/1720	05/12/1721	GARROS (Jean)	domestique	chez Mr de SAINT-LAURENS, conseiller de grand chambre au parlement	VIGUIER (François), marchand	insultes	voie de fait	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	8	la sentence intervient plus d'un an plus tard
FF764/3	065	—	—	101B150	04/08/1720	—	MARTIN (Jacques)	marchand de bois, de Saint-Nicolas de la Balène	—	BOUSQUET "frères", gargotiers	insultes	excès	—	—	—	—	7	verbal du chirurgien / certificat dressé par une femme opérateur (remise des côtes du plaignant en place) / querelle au cabaret / les accusés sont au nombre de 3
FF764/3	066	—	—	101B150	07/08/1720	—	SABATOU (Jacquette)	veuve de	AUJOULET (Pierre), travailleur de terre	BOUSQUET-dit-MAMET (Jean), métayer de la métairie de Mr Thomas, près du canal	excès réels	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien (diverses blessures dont le bras droit fracturé) / avec provision de 20# en faveur de la plaignante afin qu'elle se fasse soigner
FF764/3	067	—	A à K	101B150	10/08/1720	30/08/1720	MERLE (Guillaume)	travailleur de terre	—	LOUBET (Guillaume), brassier, de Saint-Martin du Touch	excès	—	—	—	dommages et intérêts	30# / <i>dépens inclus</i>	7	verbal du chirurgien / se fait attaquer avec une fourche
FF764/3	068	—	—	101B150	13/08/1720	—	LARIE (Nicolas)	cordonnier pour femme	—	PORTET (Bernard), garçon cordonnier chez le plaignant	vol domestiq ue	—	—	—	—	—	1	vol d'effets vestimentaires / l'accusé s'est réfugié dans une maison sur le bord du canal où le guet ne peut intervenir, ceci faisant partie de la juridiction du Canal
FF764/3	069	—	—	101B150	14/08/1720	—	PERRIN (Jeanne)	fille de service	chez Mr LARCADE	LESTANG (Jean), valet chez Mr LARCADE	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	2	avec certificat de grossesse (la sage-femme assermentée estime que la plaignante est enceinte de 7 mois)
FF764/3	070	—	—	101B150	21/08/1720	—	SALLETES (Gabriel) / PEZET (Anne)	facturier en bas, <i>mari et femme</i>	—	ADER (Pierre), boutonnier	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	4	avec menaces de jeter l'épouse par la fenêtre / voir aussi procédure de l'accusé contre les plaignants (même jour)
FF764/3	071	—	—	101B150	21/08/1720	—	ADER (Pierre)	boutonnier	—	SALLETES (Gabriel), facturier en bas / PEZET (Anne), <i>son épouse</i>	insultes	diffamati on	voie de fait	—	—	—	3	voir aussi procédure des accusés contre le plaignant (même jour)
FF764/3	072	—	A à O	101B150	23/08/1720	26/09/1720	BONNEFOUX (Anne)	<i>épouse [séparée] de</i>	MOULIS (Pierre), charpentier	COSTES (Antoine), garçon coutelier / LAURENS (Arnaud), fondeur, doreur	excès	—	—	—	dommages et intérêts	20# / <i>pas de mention des dépens</i>	12	parmi la procédure, se trouvent aussi les pièces de la procédure récriminatoire initiée par les accusés contre la plaignante (les pièces des 2 procédures ayant été numérotées ensemble)
—	—	—	A à O	—	23/08/1720	26/09/1720	COSTES (Antoine) / LAURENS (Arnaud)	garçon coutelier / fondeur, doreur	—	BONNEFOUX (Anne) / + nombreux complices	excès	récidive	—	—	rejet de la plainte	—	n/a	les plaignants rappellent qu'ils ont déjà porté plainte contre l'accusée il y a 3 semaines pour avoir poussé quelqu'un à les assassiner / l'intégralité des pièces se trouve avec la procédure initiée par Anne Bonnefoux, les 2 procédures ayant été numérotées ensemble
FF764/3	073	—	—	101B150	31/08/1720	—	POISSON (Jean)	avocat au parlement	—	POLASTRON (François),	vol domestiq	—	—	—	—	—	1	disparaît en emportant les hardes qui lui ont été fournies

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern s	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										domestique du plaignant	ue							pour son travail
FF764/3	074	—	1 à 7	101B150	04/09/1720	12/09/1720	ORLIAC (Louis)	apprenti sargeur	chez DUCLOS (Jean), sargeur	DUCLOS (Jean), sargeur, maître du plaignant	violences domestiq ues	excès	menaces	—	rembourse ment des frais d'apprentis sage	+ dépens	6	la sentence précise que le contrat d'apprentissage sera annulé et le maître sera tenu de rendre au jeune apprenti les 45# qui lui avaient été versées lors de la mise en d'apprentissage (chose qu'il n'a toujours pas fait le 26 septembre, d'où nouvelle plainte du plaignant)
FF764/3	075	—	—	101B150	05/09/1720	—	BONNIFACY (Pierre)	porteur de chaise	chez Mr de NIQUET, conseiller au parlement	SAUVAREDE / + 3 <i>inconnus</i> / GROS- dite-BEAUMONT (Marie), veuve BONNET (Guiraud) / GUICHOT (Catherine), épouse du plaignant	excès	vie débauch ée	—	—	—	—	4	le mari porte plainte contre les hommes qui l'ont battu, mais aussi contre la femme qui les recevait, il déclare qu'elle se prostitue, tout comme sa propre épouse qui se trouvait cachée chez cette personne
FF764/3	076	—	—	101B150	06/09/1720	—	BRANQUE (Guillaume)	boulangier	—	COSTES, boulangier	insultes	menaces	—	—	—	—	3	querelle au cabaret
FF764/3	077	15	—	101B150	06/09/1720	—	PUJOS (Marthe)	<i>épouse de</i>	ROY (Adam), charpentier	DAMBEGE	insultes	diffamati on	—	—	—	—	2	l'accusé ayant tenté de frauder sur le poids du blé, il n'a pu le faire de par la présence du capitoul, il se répand alors en insultes
FF764/3	078	—	—	101B150	07/09/1720	—	FEUILLADE (Jean-François)	sellier	—	CAZALBY (Magdeleine), épouse GOUJON (François), marchand	insultes	excès	—	—	—	—	2	voir aussi procédure de l'accusée contre le plaignant (même jour)
FF764/3	079	—	—	101B150	07/09/1720	—	CABALBY (Magdeleine)	<i>épouse de</i>	GOUJON (François), marchand	FEUILLADE (Jean- François), sellier	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	2	l'accusé est un des locataires de la plaignante / voir aussi procédure de l'accusé contre la plaignante (même jour)
FF764/3	080	—	—	101B150	11/09/1720	—	SEGUY du BARTHAUD (Marc-Antoine de)	capitaine au régiment de Vexin	—	CELAR (François), armurier	insultes	—	—	—	—	—	8	il semblerait que le plaignant soit le capitaine du fils de l'accusé
FF764/3	081	—	A à F	101B150	12/09/1720	27/09/1720	BAROUSSE (Marthe)	<i>fil</i> le de	BAROUSSE (Géraud)	COUTET (François), faiseur de petits souliers	excès	insultes	—	—	dommages et intérêts	20# / <i>pas de mention des dépens</i>	7	verbal du chirurgien / sera à nouveau agressée en novembre (autre accusé), voir procédure du 3 novembre
FF764/3	082	—	—	101B150	12/09/1720	27/09/1720	BURLES (Marie) / LOMBES (Marianne)	<i>veuve de / fil</i> le de	LOMBES (Blaise)	DAUBERT (Laurens), prêtre	excès	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	8	verbal du chirurgien (x 2, un pour chaque plaignante) / la sentence est rendue malgré le désistement des plaignantes, du 24 dudit (par laquelle elles reçoivent 52# de l'accusé)
FF764/3	083	—	—	101B150	14/09/1720	—	PECCARERE (Abraham)	maître à écrire	—	VINZAC / RAPHANEL / LA-MONTAGNE	excès	menaces avec arme	—	—	—	—	2	les agresseur sont armé d'un sabre et d'une épée, le plaignant trouve à se défendre avec une arpette
FF764/3	084	—	—	101B150	16/09/1720	—	DIMONS (Jean)	blancher	—	MONSSINAT (Arnaud), ouvrier en soie / + <i>inconnus</i>	menaces	trouble à heure nocturne	—	—	—	—	7	acte de protestation du concierge des prisons apprenant que l'accusé a été libéré (sur ordre d'un capitoul) / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF764/3	085	—	—	101B150	16/09/1720	—	MONSSINAT (Arnaud)	garçon ouvrier en soie	chez la veuve UZAC, ouvrier en soie	DIMONS (Jean), blanchier / DESCARS, faiseur de bas / LACOSTE, chirurgien / DANIS / GRANGE, tous deux blanchers / GAILLARDET, garçon cordonnier / GRISOLLES (Jacques) / + <i>autres inconnus</i>	excès réels	—	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / relation d'expertise de l'état du plaignant (alors qu'il est dans les prisons) par deux chirurgiens) / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF764/3	086	—	—	101B150	27/09/1720	—	PAULET (Marie)	<i>épouse de</i>	PERES (Antoine), boulanger	RABE (Pierre), commis à la Monnaie / IZARD (Jean), fondateur à la Monnaie / GUILHOT-dit-LACROUZETTE (Jean), praticien au palais	excès	attentat	menaces	—	—	—	8	verbal du chirurgien pour la plaignante, qui agit tant pour elle que pour les nommés Vidal et Jean, ses apprentis
FF764/3	087	—	—	101B150	07/10/1720	—	OLIVIER (Jeanne)	<i>épouse de</i>	SALETTES (Jérôme)	SAURET (Jeanne), veuve BOUSOUNIER, (Bernard), perruquier / BOUSOUNIER (Pierre-Louis), perruquier, <i>leur fils</i> / BOUSOUNIER (Catherine), <i>leur fille</i>	insultes	menaces	excès	—	—	—	8	querelle de voisinage / la fille traite la plaignante de "nipes, goundaras"
FF764/3	088	—	—	101B150	13/10/1720	—	GENIDE (Philippe)	marchand	—	X (Jean), valet de la métairie de BILLAS, boulanger	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	3	dépaissance d'ânesses et cochons dans un enclos de vignes appartenant au plaignant
FF764/3	089	—	—	101B150	15/10/1720	—	GORCE (Etienne)	portefaix	—	DUCHENE (Etienne), peintre en toiles / X (Germaine), <i>son épouse</i>	vol	—	—	—	—	—	5	le plaignant avait confié les clefs de sa maison aux accusés, ceux-ci en auraient profité pour s'approprier et vendre certains des effets
FF764/3	090	—	—	101B150	17/10/1720	—	LAUTIER (Jean)	chirurgien	ancien chirurgien-major	SOULIGNAGUE (Mariotte), épouse LAFAURE-dit-FOURNE (Pierre), jardinier	insultes	affrontement	fraude	—	—	—	5	le cas d'affrontement se trouve dans le fait que l'accusée prétend remettre un billet de la Banque Royale (de 10#) au plaignant alors que ce n'est qu'un simple papier plié
FF764/3	091	—	—	101B150	21/10/1720	—	BRESSOLLES (Guillaume)	porteur de chaise	—	RUDELLE (Pierre), travailleur / SANS (Jean), laboureur / BARRAU (Pierre), charbonnier / PENDARIES (Antoine), métayer	vol	excès	—	—	—	—	20	dans sa première plainte le plaignant insiste sur l'excès, puis dans son addition de plainte il ne parle plus que du vol et de l'insécurité
FF764/3	092	—	—	101B150	21/10/1720	—	LAFON (Antoine)	porteur de chaise	<i>faisant tant pour lui que pour son épouse</i>	HUC-dit-LOUBENS (Pierre), cordonnier	diffamati on	attentat	excès	—	—	—	5	"putain, maquerelle"
FF764/3	093	—	—	101B150	25/10/1720	—	GRENIER (Jeanne de)	<i>fille de</i>	GRENIER (Jacques de), "noble", sieur de la Séguette	ROBERT (Jacques de), sieur de Laprade	dénonce de grossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	11	la plaignante a déjà eu un enfant le 15 juillet 1718 / est joint à la procédure un extrait de contrat de mariage entre les deux, daté de juin 1720
FF764/3	094	—	—	101B150	29/10/1720	—	BESSIERES	travailleur de	—	LAFITTE (Jean),	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / plaignant

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Jean)	terre, de Saint-Martin du Touch		travailleur de terre, de Saint-Martin du Touch								et accusé sont associés dans une afferme / voir aussi la procédure faite par l'accusé contre le plaignant (le 30 dudit)
FF764/3	095	—	—	101B150	30/10/1720	—	LAFITTE (Jean)	travailleur de terre, de Saint-Martin du Touch	—	BESSIERES (Jean), travailleur de terre, de Saint-Martin du Touch	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / plaignant et accusé sont associés dans une afferme / voir aussi la procédure faite par l'accusé contre le plaignant (le 30 dudit)
FF764/3	096	—	—	101B150	03/11/1720	—	BAROUSSE (Marthe)	<i>fil</i> le de	BAROUSSE (Géraud)	ABADIE, (Vincens), garçon chapelier / ABADIE, (Alexis), garçon chapelier, <i>frères</i>	assassina t	excès avec arme	—	—	—	—	10	verbal du chirurgien / a déjà été agressée en septembre (autre accusé), voir procédure du 12 septembre
FF764/3	097	—	—	101B150	08/11/1720	23/12/1720	LAVOUZELLE (Pierre) / JOLY (Martin) / LAURENS (Michel)	garçon fondeur / fondeur / fondeur	—	LEBERON-dit- ARMAIGNAC (Pierre), clerc tonsuré, chanoine du chapitre de Beaumarchais / ROUX, tailleur / + 3 <i>inconnus</i>	attentat	assassina t	excès	insultes	dommages et intérêts	20# / <i>pas de mention des dépens</i>	9	verbal du chirurgien (commun aux trois plaignants) / la sentence ne concerne que le premier accusé, les autres sont toujours fuitifs
FF764/3	098	—	—	101B150	12/11/1720	—	LAROQUE (Marianne)	<i>épouse de</i>	MONTAURIOL (François)	RIVIERE-dit- MONTAURIOL (Joseph), voiturin, <i>beau-frère de la plaignante</i>	vol	—	—	—	—	—	8	le vol remonte à 1711 mais l'accusé était parti au service du roi et depuis retourné à Toulouse en faisant la promesse de rembourser la plaignante, promesse non tenue
FF764/3	099	—	—	101B150	20/11/1720	—	BESSIERES (Guillelme)	<i>épouse de</i>	RABY (Etienne), cordonnier	TESTORY "cadet"	insultes	excès	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / frappée d'un coup de canne
FF764/3	100	—	—	101B150	22/11/1720	—	SUAU (Jeanne- Marie)	<i>fil</i> le de	SUAU (Jean), boucher	MONTAGUT, garçon teinturier	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	1	la plaignante a déjà fait une dénonce de grossesse en 1718 (avec le même père), mais elle explique qu'elle fit arrêter la procédure car elle n'était finalement pas enceinte à l'époque
FF764/3	101	—	—	101B150	02/12/1720	—	LADEVEZE (Michel) / LADEVEZE (Jean)	forgeron / forgeron	—	BACQUIE (Jean), forgeron	insultes	diffamati on	—	—	—	—	2	insultes proférées en public lors d'une assemblée du corps des forgerons
FF764/3	102	—	—	101B150	09/12/1720	—	BEAUVAY (Jean)	cuisinier	chez CASTAING, pâtissier	MENVILLE (Jacques), billardier	assassina t	excès à heure nocturne	—	—	—	—	2	—
—	—	—	—	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	10/12/1720	—	<i>Procureur du Roi (le)</i>	<i>faisant à la mémoire d'un homme inconnu</i>	—	<i>inconnu</i> / MARTEL (Etienne), portefaix	excès avec arme	meurtre	—	—	—	—	9	voir supplément en fin d'inventaire, pièces retrouvées parmi les procédures de 1722
FF764/3	103	—	—	101B150	12/12/1720	—	GUILLE (Jacquette)	<i>fil</i> le de [+]	GUILLE (Daniel), laboureur, de Colomiers	SICRAT, valet de métairie du lieu de Grenade	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	1	un certificat de grossesse dressé par une sage femme assermentée a été inscrit en fin de verbal le 16 dudit
FF764/3	104	—	—	101B150	20/12/1720	—	ADER (Pierre)	boutonnier	—	FALGUIERE (Mlle), proxenette	fraude	—	—	—	—	—	3	voir autre procédure du même plaignant (sujet et accusé différents) le 21 août 1721
FF764/3	105	—	—	101B150	26/12/1720	—	PINES (Jean-	praticien	clerc chez	BONNES / ESCOUBE	excès	—	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / agressé

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							Antoine)		BOYER, notaire									au sortir de la messe
supplément, pièces retrouvées après publication de l'inventaire	—	—	—	—	—	—	—	—	supplément, pièces retrouvées après publication de l'inventaire	—	—	—	—	supplément, pièces retrouvées après publication de l'inventaire	—	—	—	—
FF764/3	106	—	—	101B150	02/01/1720	—	VIGUIER (Antoine)	perruquier	—	CATALA, faiseur de bas / + <i>inconnus</i>	enfonce ment de porte	dégradati on de bien privé	menaces	voie de fait	—	—	1	le plaignant a été obligé de tirer 3 coups de fusil pour faire fuir les personnages qui brisaient les vitres de sa boutique / voir nouvelle procédure du plaignant contre l'accusé le 8 février
FF764/3	107	—	—	101B150	08/02/1720	—	VIGUIER (Antoine)	perruquier	—	CATALA, faiseur de bas / + <i>inconnus</i>	enfonce ment de porte	dégradati on de bien privé	voie de fait	récidive	—	—	1	voir première procédure du plaignant contre l'accusé le 2 janvier
FF764/3	108	—	1 à 8	101B150	10/12/1720	—	<i>procureur du roi (le)</i>	<i>faisant à la mémoire d'un homme inconnu</i>	—	<i>inconnu</i> / MARTEL (Etienne), portefaix	excès avec arme	meurtre	—	—	—	—	9	coup de pistolet / il semble que la victime décède à l'hôpital sans avoir pu parler / l'accusé n'est en fait qu'un suspect, ce qui est certain c'est qu'il a assisté à la scène / voir autre procédure le 27 janvier 1721 dans laquelle il est encore poursuivi